

CQP Conducteur (trice) d'équipements thermiques

RNCP27858 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	224
Code(s) ROME	H3403, H2912
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3238 — Industries céramiques de France
Date d'échéance	03/03/2020

Certificateur(s)

CONFEDER INDUSTRIE CERAMIQUES FRANCE · SIRET : 78466859200057

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries céramiques de France - Confédération des industries céramiques de France (CICF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conducteur d'équipements thermiques pilote les équipements thermiques tels que les séchoirs et les fours dans les industries céramiques.

Il assure la mise en œuvre des équipements périphériques (réfractaires) avec un souci d'optimisation quantitative et qualitative du chargement et traduit les données céramiques en consignes de pilotage.

Il assure la traçabilité des opérations thermiques, prend part à la maintenance et veille au respect des consignes de sécurité.

Ses compétences s'articulent autour de 6 grands pôles d'activités :

- A1. Repérer et contrôler les produits à sécher et à cuire dans une entreprise céramique
- A2. Organiser et positionner les charges à sécher et à cuire dans les secteurs céramiques séchage et cuisson
- A3. Conduire et optimiser le séchage et la cuisson des produits céramiques
- A4. Contrôler et entretenir les équipements thermiques céramiques
- A5. Contrôler la qualité des produits céramiques cuits
- A6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'environnement liées aux équipements thermiques céramiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- C1. Distinguer les différentes références des produits céramiques fabriqués
- C2. Repérer et stocker les produits conformément aux spécifications
- C3. Contrôler les produits à sécher et à cuire et isoler les pièces non conformes aux critères qualité pour éviter qu'elles ne subissent ces traitements thermiques inutilement
- C4. Organiser les chargements de séchage et de cuisson en tenant compte des contraintes spécifiques de chaque produit, des réfractaires, des impératifs de production ou d'un plan de chargement déjà établi
- C5. Positionner les charges dans le séchoir ou le four manuellement ou mécaniquement sans dégradation des produits
- C6. Positionner des témoins en fonction des types de traitements thermiques et en faire le suivi pour détecter les dérives

- C7. Choisir les programmes de séchage et de cuisson adaptés aux produits et aux équipements thermiques
- C8. Participer à la modification des cycles de séchage et de cuisson en tenant compte des contraintes physico-chimiques du produit, des impératifs de production et des coûts énergétiques en concertation avec n+1 et des autres services
- C9. Conduire le séchage et la cuisson
- C10. Pratiquer les contrôles nécessaires au bon fonctionnement des équipements thermiques
- C11. Pratiquer les opérations de maintenance 1er niveau des équipements thermiques pour garantir leur fiabilité
- C12. Entretenir le matériel réfractaire pour garantir ses performances
- C13. Identifier les principaux défauts de séchage et de cuisson et déterminer leurs origines possibles pour faciliter la mise en place des actions correctives
- C14. Isoler les pièces non conformes en fonction des critères de l'entreprise et en faire le suivi pour détecter des dérives
- C15. Participer à la mise en place des actions correctives pour atteindre les objectifs qualité
- C16. Identifier les dangers et les situations dangereuses liées aux équipements de séchage et de cuisson
- C17. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur sur les postes séchage et cuisson dans les entreprises céramiques

Blocs de compétences

RNCP27858BC01 — Repérer et contrôler les produits à sécher et à cuire dans une entreprise céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- C1. Distinguer les différentes références des produits céramiques fabriqués
- C2. Repérer et stocker les produits conformément aux spécifications
- C3. Contrôler les produits à sécher et à cuire et isoler les pièces non conformes aux critères qualité pour éviter qu'elles ne subissent ces traitements thermiques inutilement

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27858BC02 — Organiser et positionner les charges à sécher et à cuire dans les secteurs céramiques séchage et cuisson

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- C4. Organiser les chargements de séchage et de cuisson en tenant compte des contraintes spécifiques de chaque produit, des réfractaires, des impératifs de production ou d'un plan de chargement déjà établi
- C5. Positionner les charges dans le séchoir ou le four manuellement ou mécaniquement sans dégradation des produits
- C6. Positionner des témoins en fonction des types de traitements thermiques et en faire le suivi pour détecter les dérives

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les

capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27858BC03 — Conduire et optimiser le séchage et la cuisson des produits céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C7. Choisir les programmes de séchage et de cuisson adaptés aux produits et aux équipements thermiques

C8. Participer à la modification des cycles de séchage et de cuisson en tenant compte des contraintes physico-chimiques du produit, des impératifs de production et des coûts énergétiques en concertation avec n+1 et les autres services

C9. Conduire le séchage et la cuisson

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27858BC04 — Contrôler et entretenir les équipements thermiques céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C10. Pratiquer les contrôles nécessaires au bon fonctionnement des équipements thermiques

C11. Pratiquer les opérations de maintenance 1er niveau des équipements thermiques pour garantir leur fiabilité

C12. Entretenir le matériel réfractaire pour garantir ses performances

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27858BC05 — Contrôler la qualité des produits céramiques cuits

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C13. Identifier les principaux défauts de séchage et de cuisson et déterminer leurs origines possibles pour faciliter la mise en place des actions correctives

C14. Isoler les pièces non conformes en fonction des critères de l'entreprise et en faire le suivi pour détecter des dérives

C15. Participer à la mise en place des actions correctives pour atteindre les objectifs qualité

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27858BC06 — Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'environnement liées aux équipements thermiques céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C16. Identifier les dangers et les situations dangereuses liées aux équipements de séchage et de cuisson

C17. Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur sur les postes séchage et cuisson dans les entreprises céramiques

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier descriptif de ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie et artisanat céramique, céramique sanitaire, céramique réfractaire, céramique technique, vaisselle, carreau, poterie horticoles, poterie utilitaire, luminaire, matières premières. Entreprises généralement de type PME/PMI

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conducteur d'équipements thermiques
- Pilote d'équipements thermiques

- Conducteur de four

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 114 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	D0X33 — Régleurs · tension 5/5 (Très élevée) D2X32 — Ouvriers de la peinture et du traitement de surface · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 729
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	D0X33 — Régleurs D2X32 — Ouvriers de la peinture et du traitement de surface D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le président du jury est élu à chaque jury parmi et par les membres du jury, avec dans la mesure du possible une alternance de candidature entre le collège employeurs et le collège salariés

Nombre de personnes composant le jury : 4

Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50 % de représentants du collège employeur et 50% de représentant du collège salariés.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

IDEM

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2020
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27858/>